



**VILLEJUIF**  
Tout cède à notre union



---

## COMPTE RENDU

### Conseil municipal des enfants

Du 29 janvier 2025

---

Ce mercredi 29 janvier 2025 a eu lieu une réunion du Conseil municipal des enfants.

À l'ordre du jour :

POINT 1 : Intervention de la Direction Générale pour le PEDT.

POINT 2 : Retour sur les projets proposés.

POINT 3 : Classifications des projets par commission, pour les écoles, leurs quartiers ou pour la ville.

POINT 4 : Méthodologie de projet

---

### **POINT 1 : Intervention de la Direction Générale pour le PEDT**

Le projet éducatif de territoire est un document écrit par tous les adultes qui sont en contact avec les enfants (maîtres, maîtresses, directeurs et directrices, animateurs et animatrices, ATSEM, agents et agentes de la Ville, etc.). Le but de ce document est d'assurer que les activités qui sont proposées aux enfants et aux jeunes villejuifois entre 0 et 18 ans aient toutes les mêmes objectifs.

Le projet éducatif de territoire est renouvelé tous les 3 ans. En 2025, un nouveau projet éducatif de territoire sera écrit.

Nous voulons qu'il soit écrit pour les enfants, mais aussi par les enfants. Ainsi, nous reviendrons vers les enfants de la ville du CME, mais aussi des ADL pour recueillir leur parole.

Le PEDT actuel est composé de trois axes de travail. Le premier a pour objectif de faire « communauté éducative, c'est-à-dire, connaître tous les adultes qui sont en contact avec les enfants, et de favoriser la mise en cohérence des actions le deuxième a pour objectif de proposer des activités pour que les enfants soient bien dans leur tête et dans leur corps.

Le troisième axe visait à permettre aux parents d'être inclus dans la construction des activités avec les enfants.

Pour le nouveau PEDT, nous proposerons 3 nouvelles thématiques de travail et qui pourront évoluer

1. Vivre avec les autres
2. Grandir dans un monde en transition écologique
3. Être bien dans sa tête et dans son corps

Il a été demandé aux Conseillers de donner quelques idées de projet, sur les thématiques indiquées ci-dessus.

Voici leurs principaux retours :

### **1 - Vivre avec les autres :**

- Définir des règles de partage
- Temps partagés entre quartiers ou écoles
- Comprendre comment vivent les autres (projets intergénérationnels)
- Rencontres sous forme de jeux ou de chorales dans les EHPAD et maison de retraite.

### **2 - grandir dans un monde en transition écologique :**

- Apprendre à cultiver les fruits et légumes
- Généraliser les week-ends d'intégration
- Planter des arbres
- Intervention de sensibilisation dans les écoles
- Travailler sur les mobilités douces
- Cultures dans les écoles
- Plus de bac à compost
- Arts plastiques en lien avec la nature

### **3 - être bien dans sa tête et dans son corps**

- Lutter contre le harcèlement
- Travailler sur le collectif
- Plus de psychologue scolaire
- Espace pour parler
- Tester différents types de sport (valide et adapté)
- Varier les choix des activités
- Mieux accompagner les enfants en difficulté

Ce point était de nature consultative. Le CME ainsi que d'autres enfants de la ville, pourrait être consulté dans un autre temps, et sous forme de questionnaire.

## **POINT 2 : Retour sur les projets proposés.**

Dans un premier temps, il a été rappelé les limites des champs d'action de ce conseil.

*« En effet, certaines doléances ont été émises telles que :*

- *Baisser le prix de la cantine.*
- *Signalement des fuites.*
- *Les toilettes sont sales et souvent bloquées, comme les robinets. Il y a des portes à réparer et des portes difficiles à ouvrir quand on les a fermées.*
- *Les couverts ne sont pas propres.*
- *Il manque une infirmière.*
- *Les enfants voudraient que les animateurs s'occupent plus d'eux. Ils trouvent qu'ils ne font presque pas de jeux, n'interviennent pas quand il y a des conflits et peu quand il y a des blessures.*
- *...*

*Le Conseil municipal des enfants n'a pas directement les moyens d'agir sur ces requêtes. Elles peuvent être, soit réglées par les adultes sur chaque site, soit par des demandes concernées aux services de la ville. »*

Nous avons repris le compte-rendu du Conseil municipal d'installation et listé les projets sur lesquels les enfants avaient envie de développer.

Les choix des projets se sont faits par vote du Conseil. Il a été aussi décidé que les enfants pourraient s'inscrire dans deux projets, et quelle que soit la commission.

## **POINT 3 : Classification des projets par commission**

Ce point nous a permis de classer les projets par commission.

Voici la classification :

Vivre ensemble :

- Demande de boîte à livres dans la cour pour que les enfants qui le souhaitent puissent lire.
- Respect des agents d'entretien et de leur travail.
- Journal collectif.
- Tournoi inter école.
- Lutter contre le harcèlement.

Restauration scolaire :

- Améliorer la cantine.

Écologie :

- Aller à Tannerre-en-Puisaye avec l'école.

Solidarité :

- Projet intergénérationnel.

Échange de savoir

- Organiser la venue des pompiers ou autre organisme pour apprendre les gestes de premiers secours.
- Organiser des forums des métiers dans les écoles.

#### **POINT 4 : Méthodologie de projet**

Étant donné la densité de cette réunion, nous avons reporté ce point à la prochaine réunion du CME

En effet, il nous a paru plus judicieux d'évoquer la méthodologie de projet, tout en construisant les projets.

---

#### Informations

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mercredi 12 février 25, à l'école Simone VEIL

Ordre du jour :

Point 1 : Conférence anti-gaspille par la Direction de l'alimentation.

Point 2 : Méthodologie de projet : apprendre à créer et écrire un projet

Point 3 : Constitution des groupes de travail par projet

Point 4 : Travaux de groupe